



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie
de la
Savoie



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mardi 7 Mars 2017

SAVOIE, Terre des Profondeurs

EXPLORATION,
KARSTOLOGIE,
HYDROGEOLOGIE,
PALEONTOLOGIE,
TOPOGRAPHIE,
SECOURS,
ENSEIGNEMENT,
PLONGEE,
BIOLOGIE,
ENVIRONNEMENT

Ouverture de la séance à 19h25

Présents : Christian Dodelin, Aurélie Lasserre, Stéphane Kleinmann, Yannick Decker, Olivier Parsy, Cédric Légat, Loïc Tual, Serge Le Thérizien, Nathalie Bauwens.

Excusés : Yann Tual, Bruno Cabrol

Ordre du jour :

Congrès spéléo :

La tenue d'un stand CDS73 est prévue à Méaudre les 25 et 26 mars 2017 et à Nantua les 3 et 4 juin 2017 pour représenter notre département et vendre les Tomes de Savoie et les reliques du congrès 2016. La demande de stand, de grilles d'exposition et d'électricité a été faite sur les 2 congrès.

Congrès régional à Méaudre

Serge et Nath tiendront le stand le samedi 25 mars. Olivier Parsy s'est proposé pour le dimanche. D'autres bénévoles sont les bienvenus.

Pou l'AG de la région, Yannick Decker représentera la Savoie. Un résumé de l'activité de notre département sera présenté (utiliser la Feuille Dessous pour le faire).

Congrès national à Nantua

Quelques savoyards comptent s'y rendre. Il faudra organiser la tenue du stand.

Inventaire de la faune souterraine

Une convention CDS73 avec la Réserve du Parc de Chartreuse est en cours d'élaboration (celle avec le parc des Bauges est déjà finalisée). Cela sera un projet sur 2 ans (2018/2019). Christian Dodelin se charge de représenter le CDS73 dans cette étude. Il propose d'y inclure des stages formation de la commission scientifique de la fédé.

L'étude comprendra la pause et le relevé bimestriel de pièges dans une dizaine de grottes: les volontaires seront nécessaires.

D'autre part, Christian nous informe que la commission scientifique de la Fédé peut nous prêter des reefnets pour un temps limité.

Bilan environnemental

Johan Berthet l'a rédigé.

Site du CDS73

Yannick Decker présente l'avancement du travail.

Le squelette est pratiquement fini. Le site sera bientôt mis à disposition. Toute remarque constructive sera la bienvenue pour permettre de le faire évoluer.

Il y aura 4 niveaux de connexion et d'action :

- Auteur : tous les membres de la liste du CDS 73
- Modérateur : une personne par club et par commission
- Editeur
- Administrateur :

Un RDV avec Dominique Lasserre, créateur de l'ancien site CDS73, est prévu pour le transfert des infos.

Résumé des échanges :

- pour les photos susceptibles d'être téléchargées, il faudra faire signer une charte.
- prévoir des liens vers les réseaux sociaux, vers nos partenaires (fédé, parcs...)
- prévoir des discussions dans chaque club pour la publication de topos.
- un onglet est prévu pour les clubs savoyards : chaque club devra faire une présentation de son activité.
- un onglet est prévu pour les commissions : chacune devra faire une présentation de son activité.
- présentation des classiques savoyardes : accès libre.
- les autres cavités : accès restreint.
- création d'un onglet "boutique" pour les publications du CDS avec paiement en ligne.
- possibilité d'exclure de la liste (en cours de mise à jour) toute personne ne respectant pas la déontologie de la vie associative.

Publications

- le Tome 19 - Mines de Montagnole - se vend bien.
- le re tirage du Tome 17 - Le Granier - est effectif.
- quelques idées pour les prochaines publications : les classiques de Savoie, une ré édition de Prospect, inventaire du Revard, Inventaire de l'Alpette....

Equipement cavités

Le CDS73, a-t-il vocation d'équiper les cavités?

La question reste à trancher. En attendant, préciser sur notre site que l'équipement des cavités savoyardes est de la responsabilité de ceux qui les visitent.

Attention, à la Cavale, lors de la remontée, une corde en place est touchée. Le prochain explorateur devra penser à la remplacer. (la corde est à récupérer au CDS ou à facturer)

Finances

- la subvention du SDIS est rentrée
- la subvention de la région fédérale de 580 € pour EDSC est rentrée
- la subvention manquante de la LPO ne viendra pas : la région ayant largement baissé leur aide.



- possibilité d'obtenir un chéquier CDS chez EXPE : 20% de remise pour 1000€ d'achats. Il est donc intéressant de mutualiser les achats de matériel des clubs via le CDS73.
- une aide aux clubs d'un montant global de 6000€ sera répartie et envoyée fin mars.

Questions diverses

- statuts CDS73 à modifier : Christian transmet le modèle. Une réunion de CA sera nécessaire avant le congrès de Nantua (3 et 4 juin 2017).
- la commission canyon fera l'achat de combinaisons néoprènes après inventaire de l'existant.

La séance se termine à 22h00

Nathalie BAUWENS

